

Contradictions mondiales vis-à-vis du clonage humain.

Par Inf'OGM

Publié le 14/02/2002

Sous l'égide des Nations-Unies, une convention internationale prohibant la pratique du clonage humain à des fins de reproduction pourrait bientôt être mise en place. Une première audition « d'experts » s'est déroulée entre le 26 février et le 1er mars 2002. A la demande de la France et de l'Allemagne, la Commission chargée de ce dossier devrait élaborer un mandat, qui, approuvé par l'Assemblée générale, permettrait d'initier la rédaction d'une telle convention. Mais ce projet ne fait pas l'unanimité : en effet, les chercheurs britanniques viennent de recevoir l'aval du gouvernement pour procéder aux premiers clonages d'embryons humains et constituer ainsi la première banque mondiale de cellules d'embryons. De même, les autorités canadiennes viennent de se doter d'une réglementation qui autorise les travaux sur les cellules souches naturellement présentes dans des embryons humains.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/contradictions-mondiales-vis-a-vis-du-clonage-humain/